



PROTOCOLE LOCATION KAYAK ET MATÉRIEL DE LOISIRS CANOË KAYAK CLUB FERTOIS- COVID 19

LES LOCATIONS DE KAYAK EN RIVIÈRE

ETAPES	TACHES A REALISER/ADAPTATION
<p>TRAVAIL DE PRÉPARATION</p> <p><i>A faire avant l'ouverture</i></p>	<p><u>MATÉRIEL/LOCAUX</u></p> <ul style="list-style-type: none"> =Vérification des EPI / classement par taille =Vérification / rangement / adaptation du matériel = Désinfection /rangement /adaptation des locaux (locaux club et chalet d'accueil plan d'eau) <p><u>PARCOURS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> = Vérification, préparation des parcours (remise en place des glissières, lignes d'eau, faire enlever arbres, couper branches...) <p><u>INFORMATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> = Préparation de la signalétique et matérialisation sur site « affiches gestes barrières / protocole/sens d'accueil /parcours/ étiquetage matériel pour autonomie dans l'auto-équipement des pratiquants, mis en place pochoir pour guider les clients à pied jusqu'au calots » = Adapter l'information sur nos supports site internet / contrat loc / panneaux / réseau sociaux / presse / msg téléphonique
<p>RÈGLES D'ACCUEIL DES GROUPES</p> <p><i>A communiquer en amont</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> = Groupes constitués limités à 10 personnes maximum (si groupe supérieur à 10, possibilité de fractionner le groupe pour l'accueil) <i>exemple : 20 personnes : 2 groupes 10 personnes accueillis et encaisser successivement</i> = Réservation obligatoire = Paiement en ligne ou CB encouragé = Mise en place d'un rendez-vous horaire précis pour les groupes (insister auprès des clients) = Masque obligatoire pour les clients lors des démarches d'accueil si la distance d'1m ne peut être conservée et lors de la navette (non fourni).



PROTCOLE LOCATION KAYAK ET MATÉRIEL DE LOISIRS

CANOË KAYAK CLUB FERTOIS- COVID 19

ACCUEIL SUR SITE	<p>Tout au long de l'accueil <u>=respect des gestes barrières (affichage) et Gel hydro-alcoolique à disposition au chalet</u></p> <p>CLIENTS = Masque obligatoire pour les clients lors des démarches d'accueil si la distance d'un mètre ne peut être conservée et lors de la navette (non fourni). = Autonomie sur les démarches administratives : contrat + assurance = Auto équipement sous control visuel. (Étiquetage du matériel facilitant cela)</p> <p>OPÉRATEURS = masque obligatoire lors des navettes = protection plexi/visière ou masque lors des procédures d'accueil si la distance d'un mètre ne peut être conservée.(Encaissement/équipement) = privilégier consignes verbales pour l'administratif et l'équipement + respecter distanciation</p>
EMBARQUEMENT	<p>= préparation des embarcation prêtes au départ (anticipation) = Embarquement en autonomie avec consignes à distance</p>
ARRIVÉE	<p>BATEAUX = Les bateaux sont laissés sur place par les clients (matérialiser zone) = Les bateaux sont chargés uniquement par les salariés sur les remorques après désinfection (protection obligatoire)</p> <p>EQUIPEMENT = Les équipements (gilets/ pagaies/ bidons) sont entreposés dans des bacs ou endroits matérialisés par les clients eux-mêmes.(zone de désinfection) = les équipements seront mis à sécher et ranger par le personnel une fois désinfecter (port gants et masques obligatoires/ respect délai de trempage)</p>



PROTOCOLE LOCATION KAYAK ET MATÉRIEL DE LOISIRS

CANOË KAYAK CLUB FERTOIS- COVID 19

Navettes si besoins	<ul style="list-style-type: none"> = Les clients seront fortement incités à réaliser eux-mêmes la navette véhicule. = Si navette effectué dans le minibus 9 places du club par l'association : chauffeur + 4 personnes (2 personnes maximum par banquette de trois, le siège du milieu reste vide) ou chauffeur + 6 personnes si issu du même groupe, pas de client près du chauffeur.(utilisation banquettes arrières uniquement) = respect gestes barrières et de la distanciation + masque obligatoire pour tous = mise à disposition gel hydro alcoolique avant et après la navette par le chauffeur = ouverture des portes par le chauffeur (à la montée et à la descente) = désinfection véhicule 2 fois par jour par le personnel
<u>MATERIEL DE LOISIRS (club de golf/ Rosalies/ Pédalos/Paddle)</u>	
ETAPES	TACHES A REALISER/ADAPTATION
RÈGLES D'ACCUEIL <i>A communiquer en amont</i>	<ul style="list-style-type: none"> = Groupes constitués limités à 10 maximum (si groupe supérieur à 10, possibilité de fractionner le groupe pour l'accueil) exemple: 20 personnes : 2 groupes 10 personnes accueillis successivement. = Réservation conseillée = Paiement en ligne ou CB encouragé = Masque obligatoire pour les clients lors des démarches d'accueil si la distance d'un mètre ne peut être conservé
ACCUEIL	<p>= <u>respect des gestes barrières (affichage) et Gel hydro-alcoolique à disposition au chalet</u></p> <p><u>CLIENTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> = Masque obligatoire pour les clients lors des démarches d'accueil si la distance d'un mètre ne peut être conservé = Auto équipement sous control visuel. (Étiquetage du matériel facilitant cela) = Autonomie sur les démarches administratives : contrat + assurance



PROTOCOLE LOCATION KAYAK ET MATÉRIEL DE LOISIRS

CANOË KAYAK CLUB FERTOIS- COVID 19

OPERATEURS

- = Protection plexi/visière ou masque lors des procédures d'accueil si la distance d'un mètre ne peut être conservée.
(Encaissement/équipement/embarquement/débarquement)
- = Privilégier consignes verbales à distance pour l'administratif et l'équipement
- = Préparation des embarcations et du matériel prêtes au départ si possible (anticipation)
- = Désinfection du matériel avant le départ du client (sous ses yeux)

RETOUR MATÉRIEL

CLIENTS

- = Le matériel tel Rosalie/Paddle/Club de golf/Pédalos est ramené aux endroits de départs
- = Les équipements (gilets/pagaies) sont entreposés dans des équipements dédiés par les clients eux-mêmes. (zone de désinfection matérialisée)

OPÉRATEURS

- = les équipements seront mis à sécher par le personnel une fois désinfecter (port gants et masques obligatoires/ respect du délai de trempage)
- = le matériel (Pédalos, Rosalies, club de golf, paddle) loué sera désinfecté avant chaque départ par le personnel



PROTOCOLE LOCATION KAYAK ET MATÉRIEL DE LOISIRS

CANOË KAYAK CLUB FERTOIS- COVID 19

ANNEXE SPÉCIFIQUE DÉCONTAMINATION

ETAPES	TACHES A REALISER/ADAPTATION
<u>RAPPEL</u>	<u>Pour activité nautique (kayak, et paddle) :</u>
<u>ORGANISATION</u>	<p>= Le matériel ne pourra effectuer qu'une rotation par jour.</p> <p>= Les équipements , gilets , pagaies, bateaux décontamination journalière.</p> <p>= le matériel sera soit pulvériser avec une solution virucide ou mis à tremper dans une même solution.</p> <p><u>Pour les autres activités</u> Club de golf-balles/ rosailles /pédalos</p> <p>=pulvériser et sécher avant chaque utilisation le matériel</p> <p><u>Pour le véhicule</u></p> <p>=Décontamination journalière par pulvérisation de l'intérieur du véhicule, du poste de pilotage et des poignées extérieures et intérieures par le personnel</p>
<u>PRODUITS</u>	<p>*Pulvérisation du matériel avec une solution virucide bacterless dosée à 1% + sécher</p> <p>*Trempage des gilets dans bacs de produit virucide NF 14476 (bacterless dosé à 1%) + séchage.</p> <p>*Lors de la pulvérisation les pagaies seront stockées debout dans des bidons pour récupérer les résidus afin de les traiter dans le réseau EU.</p>
<u>PROTECTION</u>	<p>=Pour les opérateurs, gants et port du masque obligatoire pendant toute l'opération de manipulation.</p>